



113, chemin Vanier Gatineau, Qc. J9H1Z2
tel: (819) 685-2635 poste 803791
fax: (819) 685-2638

courriel : sdg.rapides-deschenes@cspo.qc.ca

Survol d'informations du service de garde 2016-2017

****Le guide de fonctionnement vous sera remis sous peu ainsi que le calendrier de paiement qui explique le fonctionnement du service de garde « Les 3 Soleils ».**

- L'heure d'ouverture du service de garde est à 7h et la fermeture est à 18h.
 - Matin : 7h00 à 8h45
 - Midi : 12h05 à 13h25
 - Après-midi: 16h00 à 18h00

- Voici les portes d'accès au service de garde pour chacun des immeubles :
 - Immeuble Arc-en-ciel : Côté Est de l'immeuble (cour d'école), accès par le stationnement de l'immeuble. Porte identifiée (Service de garde) matin 7h à 8 h20, soir 16h à 17h15.

 - Immeuble Notre-Dame : Côté Est de l'immeuble (cour d'école), accès par le stationnement de l'immeuble. Porte près du gymnase. Matin 7h à 8 h20, soir 16h à 18h.

 - Immeuble St-Médard : Nord de l'immeuble, 3e porte donnant sur le stationnement; Matin 7h à 8h20, soir 16 h à 17h15.

- Les activités se terminent généralement vers 17h et les enfants encore présents sont tous regroupés à l'immeuble **Notre-Dame à 17h15**;

- Le coût journalier, par enfant régulier, est de 8,10\$ pour les jours de classe (TARIF ACTUEL). Les journées pédagogiques sont facturées si l'enfant est présent. Le service de garde acceptera seulement les inscriptions régulières de 5 jours/semaine. Par contre, nous considérons dans notre clientèle régulière les élèves qui ont besoin d'un service d'au moins 3 jrs/semaine (2 périodes sur 3 jrs), mais les frais demeurent les mêmes que 5 jrs/semaine (40,50\$/sem);

- Le stationnement au fond d'Arc-en-ciel, entre les immeubles Notre-Dame et St-Médard ainsi qu'au fond du stationnement de l'immeuble St-Médard appartient aux parents utilisateurs du service de garde. Il est **strictement interdit de stationner devant les grandes barrières donnant sur la cour d'école de chaque stationnement, MÊME POUR QUELQUES MINUTES.**

- Tout changement d'horaire ou de fonctionnement de votre enfant devra se faire **PAR ÉCRIT** au service de garde ainsi qu'à l'enseignante. **POUR UN AVIS DE DÉPART DÉFINITIF**, le parent doit informer personnellement la technicienne, **par écrit** du retrait définitif de l'enfant du service de garde et de s'assurer de téléphoner la secrétaire pour la demande de transport au 819 685-2635 poste 2 ;
- Tout appel motivant une absence doit se faire au secrétariat **et** au service de garde. Vous **devez aussi nous aviser** si vous venez chercher votre enfant à l'école pendant la journée et de signer dans le registre de départ au secrétariat;
- Les jouets provenant de la maison sont **interdits** au service de garde;
- Vous devez vous assurer de donner une **COLLATION SÈCHE (pas d'ustensiles)** hypo-allergène à votre enfant en fin de journée
- Lorsque vous venez chercher votre enfant le soir, vous devez **obligatoirement signer la feuille signature** de l'éducatrice, ceci par mesure de sécurité. Assurez-vous également de bien communiquer avec votre conjoint ou conjointe à savoir qui vient chercher l'enfant. Veuillez aussi **bien informer la personne qui vous remplacera** pour venir chercher votre enfant, à savoir la porte de quel immeuble utilisé, le nom de son éducatrice, son local, etc.;
- **AUCUN MÉDICAMENT NE DOIT SE RETROUVER EN POSSESSION DES ENFANTS** (ex. : tylnol, antibiotique, sirop, etc..). Veuillez prendre soin de lire les informations du guide du service de garde qui vous sera remis en début d'année au sujet de la politique de la CSPO quant à l'administration de médicaments... **IMPORTANT!!!**
- Nous ne sommes pas responsables des objets perdus... Assurez-vous **d'identifier les objets et vêtements de vos enfants...** C'est la seule bonne façon de les retrouver!
- Le service de garde ne fournit pas de dîner ni l'accès au four micro-ondes, mais l'école offre le service d'un traiteur. De l'information vous sera remise en début d'année;
- N'oubliez pas que, **lors des journées pédagogiques, il n'y a pas de service de traiteur**. Vous devez donc nécessairement fournir un dîner à votre enfant. Pensez aussi à nos enfants allergiques en évitant les produits à base d'arachides et de noix!

Nous vous remercions de votre collaboration!

Manon Lafontaine
Technicienne responsable

Ainsi que l'équipe du SDG!